



Eidgenössisches Departement
für auswärtige Angelegenheiten
Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
Integrationsbureau

3003 Bern,
3003 Berne, le 2 novembre 1981

Département fédéral des Affaires étrangères
Département fédéral de l'Economie publique
Bureau de l'intégration

Gi/st

Note de dossier

Déjeuner avec M. E. Rodrigues Lopes (RL),
Ambassadeur du Portugal auprès des CE,
23.10.1981 (Participants du côté suisse :
So, CD, Gi)

RL est manifestement une personnalité intéressante, tant en ce qui concerne la qualité de son discours sur les problèmes de substance, que les contacts qu'il semble avoir gardés avec les cercles dirigeants de l'administration et de la vie politique portugaises. Il parle facilement et abondamment avec une approche qui vise à isoler ce qu'il considère comme les éléments politiques et économiques fondamentaux et qui est marquée par ses fonctions antérieures académiques et de directeur à la Banque centrale du Portugal.

Au nombre des commentaires d'intérêt plus particuliers qu'il a faits figurent notamment les suivants :

- RL laisse apparaître une certaine préoccupation en ce qui concerne l'attitude générale des Etats membres de la CE vis-à-vis de la question de l'élargissement en particulier pour ce qui touche au Portugal. Il croit discerner dans la situation actuelle un passage à l'arrière-plan des motivations de nature politique qui avaient incité ces mêmes Etats membres à inviter le Portugal à se joindre aux CE. Un tel développement découle selon RL de deux facteurs : d'une part les difficultés propres auxquelles sont confrontés les Etats membres et les CE elles-mêmes, d'autre part une diminution des préoccupations qu'ils ont pu éprouver à un certain moment en ce qui concernait la situation économique et politique du Portugal. Une telle attitude qui tend à faire



passer à l'arrière-plan l'élément politique à la base de l'offre initiale de la Communauté est selon RL dangereuse. Elle surestime en particulier le degré de stabilité politique interne du Portugal.

- En réponse à une question concernant les possibilités de progrès parallèles dans les négociations entre les CE d'une part et l'Espagne et le Portugal d'autre part, RL rejette à la fois l'éventualité d'une concertation entre l'Espagne et le Portugal et l'éventualité d'une initiative du Portugal pour faire cavalier seul au cas où les négociations avec l'Espagne prendraient du retard. Il résume à cet égard la position de son pays (en répétant et appuyant plusieurs fois sur la formule) : "Nous n'avons pas de problèmes avec l'Espagne, et nous ne voulons pas en avoir"(sic).
- RL confirme également que ses autorités rejeteront catégoriquement tout arrangement dans le domaine des textiles qui pourrait être discriminatoire vis-à-vis du Portugal. Il mentionne par ailleurs qu'il s'attend en ce qui concerne le concentré de tomates à des difficultés aussi grandes dans le cadre des négociations d'adhésion que pour ce qui est du textile.
- Enfin, RL développe pour ce qui est de la libre circulation des travailleurs une thèse qui, à son avis, est largement confirmée dans les faits sur la base de l'expérience portugaise et qui fait apparaître comme exagérées les craintes que les CE peuvent avoir en ce domaine. Cette thèse se résume de la manière suivante : il importe de distinguer entre les mouvements de travailleurs (émigration dans ce cas) qui se dirigent outre-mer d'une part et dans la zone européenne d'autre part. Les premiers sont pour l'essentiel déterminés par l'offre de travail au Portugal alors que les seconds le sont par l'offre d'emploi dans les pays industrialisés (en l'occurrence les pays des CE). L'offre d'emploi dans la zone européenne ayant fortement diminué à la suite du ralentissement économique, une "invasion" d'ouvriers portugais

- 3 -

sur le marché du travail communautaire n'est pas probable.
(L'analyse de RL est d'autant plus intéressante qu'elle a
été pour une large part confirmée pour ce qui est de la
Suisse dans les années de récession de la dernière décennie.)